

Placements

Politique de placement Sustainable

Placez votre argent sur la base d'une politique de placement qui correspond à vos valeurs. Avec nos solutions de placement durables, vous investissez dans des titres qui répondent aux critères de durabilité étendus de Valiant.



En bref

- Une politique développée par nos spécialistes en placements durables
- Une solution de placement durable adaptée à chaque profil de risque
- Différentes classes d'actifs, telles que les actions et les obligations, pour optimiser le rapport risque/rendement
- Également possible dans le contexte de la prévoyance



Placer son argent de manière durable

Les investissements sont effectués sur la base d'un catalogue complet et rigoureux de critères de durabilité. La priorité est donnée aux organisations qui bénéficient d'une notation ESG élevée, qui adhèrent aux valeurs de Valiant et qui appliquent un modèle d'affaires conforme à certains objectifs tels que l'Accord de Paris sur le climat ou les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Nous avons été primés à plusieurs reprises pour la qualité de nos stratégies, de nos solutions et de notre conseil.



Politique de placement

Tenir compte des facteurs ESG

Les instruments de placement sélectionnés évaluent les titres non seulement sur la base des indicateurs financiers mais aussi en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les placements qui se sont démarqués lors de l'analyse ESG globale sont systématiquement privilégiés.

Nous sélectionnons les instruments de placement adaptés à vos besoins

Notre sélection active de placements tient compte des approches de durabilité « exclusion », « best in class » et « placements thématiques ».

Nous excluons systématiquement les titres d'organisations dont les pratiques commerciales, services et produits sont controversés, ainsi que certains secteurs qui vont à l'encontre de nos valeurs.

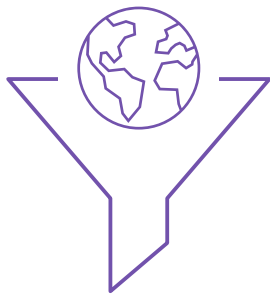
Dans l'approche « best in class », nous exigeons une notation ESG minimale élevée de « A » (échelle : AAA, AA, A, BBB, BB, B, CCC). Les titres qui ne satisfont pas à cette notation minimale sont systématiquement exclus. Cela permet de réduire les risques et d'augmenter les opportunités liées aux facteurs ESG.

Afin de tenir compte du dernier pilier, le plus important, de la méthodologie de Valiant en matière de durabilité, l'impact des activités de l'entreprise sur la société et l'environnement doit être compatible avec des objectifs de durabilité choisis. Ceux-ci comprennent par exemple les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU ou les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Expertise indépendante de MSCI ESG Research

Valiant recourt aux méthodologies et aux données de MSCI ESG Research pour l'analyse de la durabilité des titres, le suivi des caractéristiques ESG et la justification des critères ESG dans le dialogue avec la clientèle. Les données valorisent les instruments d'investissement dans les différentes dimensions ESG.

Processus de filtrage



Les critères ESG complètent systématiquement l'analyse financière pure. La protection du climat est un thème central. Les placements dans des entreprises qui dérivent une grande partie de leur chiffre d'affaires des ressources fossiles sont, dans la mesure du possible, exclus.

Univers initial

Placements du monde entier

Filtres

- Notes en termes de durabilité (notation ESG élevée)
- Exclusion des pratiques et produits controversés
- Conformité avec les objectifs de durabilité
- Focus protection du climat



Univers de placement durable

Du point de vue de Valiant, les instruments de placement sont considérés comme durables. Ils respectent les valeurs de Valiant, présentent une notation ESG élevée et se démarquent par un modèle d'affaires en accord avec des objectifs de durabilité.

Ceci est un document publicitaire

Le présent document a été créé à des fins publicitaires par la Banque Valiant SA et n'a qu'un but informatif. Ce document sert uniquement à vous informer et ne constitue pas une offre, ni une invitation ou une recommandation à acheter ou à vendre certains produits, ni à effectuer des transactions ou à conclure un acte juridique quelconque. Ce document n'est pas le résultat d'une analyse financière. Avant de prendre une décision sur la base de ces informations, nous vous recommandons vivement de prendre contact avec votre conseiller ou conseillère. Seules les personnes suffisamment averties des risques inhérents à la transaction envisagée et en mesure d'en supporter les éventuelles pertes financières devraient conclure des opérations de placement. Par ailleurs, nous renvoyons à la brochure « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers » que vous pouvez commander chez nous. Les rendements historiques et les scénarios de marché financier ne représentent pas de garantie pour les fluctuations de valeur et de rendement courantes et futures. En dépit de tout le soin apporté et de l'utilisation de sources fiables pour toutes les informations, la justesse, la fiabilité, l'exactitude, l'actualité ou l'exhaustivité des informations présentées ne peuvent être garanties. Les informations relatives aux prestations et aux instruments financiers comme les prospectus ou les rapports annuels et semestriels des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès de Banque Valiant SA, Bundesplatz 4, Case postale, 3001 Berne. Dans les limites autorisées par la loi, la Banque Valiant SA décline toute responsabilité en cas de perte liée aux présentes informations ou consécutives aux risques inhérents aux marchés financiers. Ni l'original, ni aucune copie/photographie du présent document ne doivent être envoyés ou emportés aux États-Unis, ni être distribués ou remis à des personnes de nationalité américaine, conformément aux dispositions de la version actuelle en vigueur du US Securities Act of 1933.